



AED ET AESH...

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ, UN COMBAT COMMUN

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

L'Éducation nationale, ce n'est pas que des enseignant-es. Pour une éducation égalitaire et émancipatrice, nous avons besoin de personnels aux approches et cultures professionnelles variées. Assistant-es de service social, infirmier-ères, AEd, AESH... Nous sommes toutes et tous indispensables au bon fonctionnement des établissements et à la scolarité des élèves.

Si les AEd et AESH ont des missions distinctes, ils-elles partagent la même précarité et ont les plus bas salaires de l'Éducation nationale. Ils-elles sont victimes de souffrance au travail du fait d'un rapport de subordination réel ou sous-entendu sur leur lieu de travail. Pourquoi ne pas s'organiser ensemble pour gagner un vrai recul de cette précarité, un véritable statut de la Fonction d'État et de meilleures conditions de travail ?

! **NOUS VOULONS DES MOYENS !**

AEd : dans les vies scolaires, nous ne sommes pas assez pour assurer nos missions : surveillance des lieux, suivi des élèves, temps d'échange pour accompagner les élèves dans leurs ennuis quotidiens... **Revendiquons des postes supplémentaires pour nos vies scolaires et des moyens de remplacement d'AED.**

AESH : avec les PIAL et la montée en charge des notifications, on assiste à la multiplication du nombre d'élèves accompagnés (souvent aux profils différents et aux comportements complexes à appréhender) et à l'intervention sur plusieurs lieux de travail... Le tout à moyens constants...

La CGT Educ'action revendique des créations postes d'AEd et d'AESH à hauteur des besoins réels.

DES POSTES STATUTAIRES, DE VRAIS SALAIRES, DE LA FORMATION SUR LE TEMPS DE TRAVAIL...

**PRÉCARITÉ
TOUTE LA VIE?
NON MERCI!**

AED ET AESH

EN GRÈVE LE JEUDI 16 JANVIER 2025

! **NOUS VOULONS UNE RÉMUNÉRATION DIGNE !**



Actuellement, un-e AESH ou un-e AED commence au niveau du SMIC...

Nous voulons le SMIC à 2000€ bruts et 400€ d'augmentation immédiate !



Aujourd'hui, un-e AED ou un-e AESH travaillant en collège d'Éducation prioritaire ne perçoit que 64% de la prime REP/ REP+...

Nous ne sommes pas des sous-personnels ! Nous voulons une prime REP/REP+ complète !

SALAIRES

Augmentation de 400 €/mois pour toutes et tous !



! L'ARBITRAIRE DU NON-RENOUVELLEMENT

Tant que nous serons en Contrat à Durée Déterminée, chaque fin de contrat correspondra à de l'inquiétude. Après d'un-e chef-fe d'établissement, d'un-e directeur-trice, d'un-e coordinateur-trice de PIAL, toute demande mal perçue, toute participation au Conseil d'Administration, toute absence ou encore tout désaccord peuvent empêcher mon renouvellement. En effet, tant que les délais de prévenance sont respectés, l'administration n'a même pas besoin de justifier son refus.

De la même manière, l'accès au Contrat à Durée Indéterminée n'est pas systématique et dépend de la hiérarchie. Si le refus du CDI doit être justifié, les motifs ne sont pas, pour l'heure, si difficiles à trouver par l'administration qui ne souhaite pas l'octroyer. Et ce d'autant plus que les personnels sont trop souvent isolés face aux chef-fes.

PAS QUESTION !

**CETTE
PRÉCARITÉ
DOIT CESSER**

ENSEMBLE C'EST
MIEUX...

REJOINS LA CGT
ÉDUC'ACTION



! NOUS VOULONS UN STATUT DE CATÉGORIE B :

Nos métiers sont essentiels ! Un statut de fonctionnaire catégorie B doit donc être créé pour nous permettre d'assurer sereinement nos missions.

- 📍 Pour nous AESH, un temps plein de 24h d'accompagnement hebdomadaire sur 36 semaines de cours.
- 📍 Pour nous AEd, un temps plein de 32 heures hebdomadaires sur 36 semaines.
- 📍 Pour nous AEd étudiant-es, un statut d'étudiant-es salarié-es avec un temps de décharge augmenté pour faire nos études ou notre formation.

AVEC LA CGT EDUC'ACTION, REVENDIQUONS...

POUR LES AESH :

- ✓ une formation initiale d'un an minimum et une formation continue
- ✓ un travail à temps complet de 24h d'accompagnement élève
- ✓ l'abandon des PIAL et de l'expérimentation PAS
- ✓ l'arrêt de la mutualisation des accompagnements (2 élèves maxi accompagnés)

IL EST TEMPS DE NOUS MOBILISER !



POUR LES AED :

- ✓ une grille d'avancement sur le modèle de celui des AESH
- ✓ un travail à temps complet de 32h semaine sur 36 semaines
- ✓ dans l'attente du statut, des contrats CDD garantis de 3 ans
- ✓ la prise en compte de la totalité du temps de service de nuit en internat
- ✓ une gestion par les services académiques et non par les établissements directement

LA CGT ÉDUC'ACTION APPELLE LES AED ET AESH À LA GRÈVE LE JEUDI 16 JANVIER 2025

CGT Educ'action

263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

www.cgteduc.fr

0155827655

unsen@cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgt_educ



@cgteducation